

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

Etat des lieux de l'église Saint-Pierre établi en 1807

L'Eglise est en bon état. Le tabernacle très propre. Le Calice en argent. Le Ciboire et l'Ostensoir en argent haché. Les autels en bon état. La Croix et les chandeliers en bois. Les nappes d'autels et tous les linges de l'Eglise très propres. Confessionnal, chaire, et fonts baptismaux en bon état. Les vitraux en entier. Les voutes nouvellement réparées. Le pavé de l'Eglise et des bancs uniformes et très propres. Les tableaux de l'Eglise décents. Il n'y a point de confrérie.

La sacristie a les ornements en bon état.

Les vases des Saintes huiles sont à monsieur le curé.

Les livres d'Eglise sont en bon état. Il y a un inventaire du mobilier de l'église.

La couverture de l'Eglise est réparée à neuf.

Deux arcbutants à réparer en dehors, du côté de la chapelle de Sainte Foy.

Le cimetièrre va être réparé.

Les places de l'église sont vendues à vie. Impossibilité de revenir contre.

Il y a 30 livres de rente à la fabrique. Les marguilliers extérieurs promettent de les faire payer le plus tôt possible.

Le clerc laïc fait bien son devoir.

Il y a un presbytère très beau et près de l'église.

Le curé a un traitement.

Il y a 15 ou 16 mariages civils à réhabiliter, point d'enfants à baptiser.

Il y a une chapelle au château, très belle et bien ornée avec des ornements convenables pour le Saint-Sacrifice autorisé par Monseigneur.

Il y a 3 écarts, savoirs : La Cense à Dieu, le Chanais et la Théodorie distants d'une demi-lieue.

Les comptes de fabrique sont rendus.

Fait à Mont-Saint-Père, ce cinq novembre mil huit cent sept.

Signé : *Mangin ??*

Extrait des archives du diocèse de Soissons

NB : En 1807, le curé en exercice à Mont-Saint-Père s'appelle Lecompte. On peut donc penser que le signataire Mangin vient inspecter l'église.